s'est placé M. le vicomte d'Aure, qui s'occupe d'acheter et de dresser ces chevaux un peu sauvages avant de les livrer aux amateurs. Si de leur côté les nourrisseurs emploient une méthode un peu moins dispendieuse, il est possible que cette race obtienne plus de faveur et prenne plus d'extension.

L'élève des chevaux de luxe se fait sur une plus grande échelle dans le Calvados et la Manche que dans l'Orne. Le seul avantage qu'ils présentent consiste dans leur taille plus élevée et leur développement rapide ; mais la première de ces qualités constitue un avantage très grand pour la vente, et la seconde un point essentiel à calculer pour l'économie de l'élève ; car en raison de la disposition qu'ont ces animaux à se développer en peu de temps, ils peuvent travailler bien plus tôt, et coûtent beaucoup moins à élever. Les Normands n'ont pas manqué d'user de ces dispositions. Le commerce des poulains s'est établi dans leur pays comme dans le nord de la France, la Bretagne, le Perche, le Poitou ; certains cantons se sont trouvés placés pour s'adonner surtout à faire naître des poulains, d'autres à les utiliser dans les travaux aratoires jusqu'à leur complet accroissement. Beaucoup de parties de la vallée d'Auge, du Cotentin et du Bessin offrent des poulinières consacrées à la reproduction, et qu'on laisse dans les pâturages pendant la plus grande partie de l'année, et quelquefois pendant toute l'année. Les cultivateurs de la plaine de Caen, qui possèdent des jumens en plus petite proportion, s'adonnent principalement à continuer l'élève. Il est fâcheux qu'on soit en droit de reprocher à beaucoup d'éleveurs d'abuser des qualités de la race normande. Les pouliches sont couvertes dès l'âge de deux ans, et quand elles sont vendues dans leur cinquième année, elles ont déjà mis bas deux fois. Les poulains ne sont pas non plus attendus davantage, on ne les ménage pas toujours assez dans le travail qu'on exige d'eux et surtout on ne les nourrit pas assez bien. La coutume est de les engraisser, peu de temps avant l'époque des foires, dans des écuries chaudes, sombres et humides, avec les alimens les plus substantiels, le sainfoin, l'avoine, les farineux, et quelquefois le blé bouilli. Sous l'influence d'un pareil régime, les chevaux normands peuvent bien acquérir de l'ampleur dans les formes à cause des excellens pâturages dans lesquels on les élève ; ils peuvent bien avoir des formes agréables, parce que les appareillemens pour la génération sont bien dirigés ; ils peuvent bien avoir au moment de la vente une apparence de vigueur et de force ; mais il est fort rare que, mis au service, ils ne présentent pas beaucoup de mollesse, jusqu'à ce que par l'emploi de l'avoine on parvienne à modifier leur tempérament.

Aux causes qui leur donnent une mauvaise constitution il faut ajouter l'usage d'employer à la monte des poulains beaucoup trop jeunes. Nous reconnaissons à la vérité que l'introduction de quelques étalons anglais, qui commencent à acquérir de la réputation, contribue à faire abandonner les poulains étalons ; nous applaudissons à la tendance manifestée par l'administration des haras de placer en Normandie ses meilleurs chevaux anglais. Nous publions avec plaisir que déjà la race anglaise a changé d'une manière avantageuse des productions de la Normandie, et nous sommes persuadés qu'il ne s'agit que de continuer avec sagesse et persévérance dans cette direction pour obtenir la majeure partie des chevaux à la fois grands et légers, qui sont demandés pour le luxe : mais ces améliorations récentes et encore incomplètes ne devaient pas empêcher que l'emploi des étalons trop jeunes ne fût signalé comme une cause d'avilissement.

Sans anticiper sur des considérations qui seront mieux placées à l'article *croisement*, l'indication des formes de la race normande fera déjà pressentir comment elle peut être améliorée. La race normande propre aux attelages a de la hauteur et de l'ampleur ; elle a le système osseux assez développé ; la tête, qui était busquée et que l'on tend à rendre carrée, est un peu trop grosse ; l'encolure, qui a une longueur suffisante pour des allures rapides, conserve assez de force pour dissimuler un peu le volume de la tête ; le garrot n'a pas toute la hauteur désirable, la poitrine n'a pas assez d'étendue depuis le dos jusqu'au sternum, la dernière côte ne se prolonge pas assez en arrière, et les flancs sont trop longs ; la croupe horizontale est assez bien garnie de muscles, l'avant-bras et la jambe sont longs et larges, le jarret est fort, un peu coudé, les canons sont courts, la région digitée est courte et le sabot rond et bien proportionné. Avec ces qualités et ces défauts, avec une robe bai estimée dans le commerce, les chevaux normands se sont vendus pendant longtemps à des prix assez élevés, et ils ont fourni les attelages de luxe de la capitale ; ils se vendraient encore fort bien et s'écouleraient plus facilement s'ils pouvaient être employés avec sécurité immédiatement après leur acquisition.

§ IX. Vices de l'éducation des chevaux normands.

Quelque nombreux que soient les vices qui existent dans l'élève de beaucoup de chevaux normands, leur énumération serait incomplète si les inconvéniens du *retard apporté dans la pratique de la castration* et si la *fréquence du cornage* n'étaient pas signalés.

La castration se pratique sur les chevaux de la plaine de Caen, non pas avant la vente, mais immédiatement après, sur le champ de foire. Le vendeur présente un cheval entier, inquiet, en apparence vigoureux, pléthorique, disposé à beaucoup de maladies inflammatoires, et notamment, à cause de son âge, à la gourme et aux inflammations des conduits respiratoires. L'acheteur qui doit le vendre châtré est dans l'obligation de faire pratiquer l'opération ; mais alors tout change. Le malade est nourri médiocrement avec des alimens peu échauffans et notamment du son, autant par économie que par nécessité pour la santé de l'animal. Il est très rare qu'on ne soit pas obligé de le saigner ; il faut que, pendant sa convalescence, pendant la révolution que détermine dans son économie l'ablation des organes de la génération, il soit dressé tant bien que mal, en peu de temps, pour pouvoir être revendu. Il serait bien étonnant que de nombreux mécomptes ne se fissent pas